



*Sainte-Brigide-
d'Iberville*

Des gens de coeur et de terre

**CALENDRIER ÉTABLISSANT LA TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES
DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2025**

Lundi 13 janvier
Lundi 3 février
Lundi 3 mars
Lundi 7 avril
Lundi 5 mai
Lundi 2 juin
Lundi 7 juillet
Lundi 4 août
Mardi 2 septembre
Mercredi 1er octobre
Lundi 10 novembre
Lundi 1er décembre

Les séances débutent à 20 h, elles sont publiques et les personnes intéressées peuvent y assister. Elles se déroulent dans la salle du conseil, au 555, rue Principale, Sainte-Brigide-d'Iberville.



**Sainte-Brigide-
d'Iberville**

Des gens de coeur et de terre

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE ORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2024**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 2 décembre 2024 à 20 h, à laquelle sont présents :

Madame la conseillère Annie Soutière et Messieurs les conseillers, Michel Lemaire, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Mario van Rossum, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

Résolution 2024-12-889

Calendrier des séances 2025

Considérant que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'adopter le calendrier 2025 des séances ordinaires du Conseil, conformément au *Calendrier établissant la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2025*, lequel fait partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Signé : Mario van Rossum, maire

Signé : Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière

Copie certifiée conforme

Christianne Pouliot

Directrice générale et greffière-trésorière